INFORMATION A LA POPULATION

Que peut-on déposer dans les éco-points ?

 Déchets de cuisine

 Ordures ménagères

 Couches-Culottes

Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie communale ou à la déchetterie des Vursys.





Les sacs poubelles doivent être déposés dans les containers, **JAMAIS A COTE !**

LES BONS GESTES

- ✓ Déposez vos sacs à l'intérieur des containers prévus à cet effet.
- ✓ Si un container est plein, utilisez un autre éco-point ou conservez vos déchets jusqu'à ce que les conteneurs soient vidés.

Des contrôles seront effectués et les dépôts sauvages pourront être sanctionnés par une amende.

LOCALISATION DES ECO-POINTS



Merci à toutes et tous pour votre civisme et pour la propreté de notre commune.
La Sécurité Publique